L’Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers

L’institution a tranché un sujet longtemps tabou, estimant qu’il n’existait « aucun obstacle de principe » à la féminisation des métiers.

Par Raphaëlle Rérolle Publié le 28 février 2019

Discours de réception de l’écrivain Andreï Makine sous la coupole de l’Académie française, à Paris, en décembre 2016. PATRICK KOVARIK / AFP

Enfin ! Jeudi 28 février, l’Académie française s’est prononcée en faveur d’une ouverture à la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et de grades. Approuvé à une très large majorité (seules deux voix se sont élevées contre), le rapport émanait d’une

commission d'étude composée de Gabriel de Broglie, Michael Edwards, Danièle Sallenave et Dominique Bona. Quoique très prudent et fort diplomatique, il n'en représente pas moins une sorte de révolution sous la Coupole. C'est la toute première fois que l'institution, créée en 1634, va aussi loin dans la reconnaissance du féminin des mots, renouant en cela avec une pratique courante au Moyen Age.

Pas question de légiférer, rappelle le rapport, l'Académie se contente d'être la gardienne du *« bon usage »*. *« Nous voulions rouvrir ce dossier, pour montrer que l'Académie est sensible au fait que des femmes s'interrogent sur la définition de leur métier »,* indique l'écrivaine Dominique Bona, qui milite depuis longtemps pour cette avancée. Il ne s'agit pas d'avaliser toutes les nouveautés, ni de les freiner d'ailleurs, mais *« d'étudier quelles évolutions pratiques il serait souhaitable de recommander »* en dégageant, parmi les usages, *« ceux qui attestent une formation correcte et sont durablement établis »*.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Alain Rey : « Faire changer une langue, c'est un sacré travail ! »

Pour autant, ses préconisations sont assez claires. Dans le domaine des métiers et des professions, d'abord, *« il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms »*. La plupart des métiers manuels le sont déjà et depuis longtemps. Le rapport constate à ce propos que *« la langue française a tendance à féminiser faiblement ou pas les noms de métiers (et de fonctions) placés au sommet de l'échelle sociale »*. Cette résistance augmente à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie professionnelle.

Les mots terminés par un « e » muet (« architecte ») ou un « o » (« impresario ») sont les plus faciles et, sauf quelques cas particuliers (« médecin »), les noms masculins terminés par une consonne se féminisent aisément en ajoutant un « e ». Idem pour les noms en « eur », qui peuvent se féminiser grâce au « e » (« docteure »), sauf lorsqu'un verbe correspond au mot (« chercheur-euse »).

« Chef », « chèfe », « cheffesse », « cheftaine » ou « chève »

Restent les noms qui posent problème. A commencer par « chef », qui a donné lieu à la création de formes féminines très diverses : « la chef », « chèfe », « cheffesse », « cheftaine » ou même « chève » (comme brève). Quoique n'appartenant pas de manière évidente au « bon usage », concluent les académiciens, c'est pourtant le mot « cheffe » qui l'emporte, car il est le plus employé.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Féminisation des noms de métiers : encore un effort !]

Mais les mots sur lesquels les académiciens achoppent le plus et depuis longtemps sont ceux qui les concernent de plus près : écrivain et auteur. Pour le premier, l'affaire est si sensible que le rapport expédie en deux lignes la forme « écrivaine » – laquelle se contente pourtant d'ajouter un « e » à un mot se terminant par une consonne, selon la règle préconisée plus haut. *« Cette forme*, lit-on, *se répand dans l'usage sans pour autant s'imposer. »*

En réalité, beaucoup d'académiciens continuent de trouver ce mot laid, ou dissonant. Ils entendent *« vaine »*, là où ils ne remarquent pas du tout *« vain »* quand le mot est au masculin. Qu'importe ! Le 21 février, dans son discours de réception de Patrick Grainville à l'Académie Française, Dominique Bona n'a pas hésité à formuler le mot *« écrivaine »* en parlant de Marguerite Duras, juste pour le plaisir de le faire résonner sous la coupole…

L’auteure Dominique Bona, membre de la commission d’étude sur la féminisation des noms de métiers dont le rapport a été adopté, dans son habit d’académicienne à Paris, en octobre 2014. KENZO TRIBOUILLARD / AFP

« Autrice »

En ce qui concerne « auteur », faut-il simplement ajouter un « e » ou préférer « autrice », un peu plus élitiste ? Interrogé sur cette forme en 2017, Alain Finkielkraut la jugeait *« horrible ! »* Autre solution : considérer, comme le suggère le rapport, que *« la notion, qui enveloppe une grande part d’abstraction, peut justifier le maintien de la forme masculine, comme c’est le cas pour poète, voire pour médecin »*. Le débat reste ouvert – et enrobé d’une certaine ambiguïté, puisqu’il semble attester que l’abstraction demeure l’apanage du masculin.

Enfin, pour les fonctions, les Immortels rappellent que *« contrairement au métier, une fonction est distincte de son titulaire et indifférente à son sexe – elle est impersonnelle car elle ne renvoie pas à une identité singulière, mais à un rôle social, temporaire et amissible, auquel tout individu peut, en droit, accéder* (…). *On n’est pas sa fonction, on l’occupe. »* Idem pour les grades.

Toutefois, note le rapport, cette distance ne constitue pas un obstacle à la féminisation, même s’il faut éviter de forcer des évolutions linguistiques. Par ailleurs, la dénomination des fonctions, titres et grades doit demeurer invariante dans les textes juridiques.

Lire aussi Quiz : savez-vous féminiser les noms (et autres questions de genre) ?

Pas de problème, donc, pour dire « inspectrice générale des finances », même si l’usage ne suit pas encore, mais « maître des requêtes » ne se féminise toujours pas et « conseillère maître », seulement à moitié. Le monde de l’armée, lui, a largement féminisé la plupart des grades. On peut dire « lieutenante-colonelle » ou « adjudante », mais le mot chef, toujours lui, continue de poser problème lorsqu’il est composé. On préférera « sergente-chef »,indiquent les académiciens, dans la mesure où le mot est pris comme adverbe.

Enfin, si la France avait de nouveau une femme à la tête de son gouvernement, elle s’appellerait sans doute « première ministre », et « présidente » si elle occupait la plus haute fonction. Pour ce qui est de « chef d’Etat », en revanche, il est à craindre que le féminin tarde encore à vaincre ce bastion de la virilité.

Raphaëlle Rérolle